

CPF QUÉBEC - CATÉGORIES

Le Concours compte plusieurs catégories de participants qui sont classés selon leur niveau de compétence en français oral. Les critères de classification des élèves seront établis en se basant sur une évaluation conjointe, menée par des personnes désignées par la commission scolaire (conseiller ou conseillère pédagogique en français) et les enseignants. Cette évaluation tiendra compte du pourcentage d'exposition en français (voir tableau ci-dessous). Puisque les champions provinciaux de cinquième secondaire sont admissibles au Concours national de CPF, nous avons créé des niveaux qui faciliteront la participation des élèves québécois.

FRANÇAIS DE BASE

- Pour les élèves dont le français n'est pas la langue première et qui ont étudié dans un programme de français de base la plus grande partie de leurs études, à raison de moins de 20%.

ENRICHI

- Pour les élèves dont le français n'est pas la langue première et qui, à part le cours de français de base, suivent aussi un autre cours de français à raison de 20-35%.

ENRICHI PLUS

- Pour les élèves dont le français n'est pas la langue première et qui, à part le cours de français de base, reçoivent un enrichissement de français (sports-études, cours optionnels, etc.) à raison de 36-49%.

IMMERSION

- Pour les élèves dont le français n'est pas la langue première et qui ont étudié dans un programme d'immersion pour la plupart de leurs études à raison de 50% et plus.

FRANCOPHONE

- Pour les élèves qui parlent et comprennent le français comme si c'était leur langue maternelle et qui proviennent de foyers où au moins un des parents parle le français.

OU

- Pour les élèves dont la langue maternelle est le français et qui ont fréquenté pendant au moins un an, au cours des quatre dernières années, une école de langue française.